

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous, soussignés, MAN Camions & Bus S.A. représentant dûment accrédité de la Société MAN Nutzfahrzeuge Aktiengesellschaft Dachauer Strasse 667, Postfach 50 06 20 D-80996 MUNCHEN (Allemagne) constructeur, certifie :

QUE LE VEHICULE PRET A L'EMPLOI :

(2) Dénomination :
(D1) Marque :MAN
(D2) Type : (G6NST)
Variante : (H06 - 06S - 06X)
Versions : Cabine : (M - L - LX - XL - XM - XX)
Empattements : (1 - 2)
Moteurs : (ER - E - F).....G6NST06SL1ER
(D3) Dénomination commerciale : (TGA - TGS - TGX)TGS
(E) (3) N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type :WMA06SZZ19P017926
(F1) Masse en charge maxi techniquement admissible (kg) : (18000 - 19000)19000
(F2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg) : (18000 - 19000)19000
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg) :
(40 000 - 44 000)44000
(G) Masse en service (G1+75) (kg) (3)7415
(G1) Poids à vide national (PV) (kg) (3)7340
(J) Catégorie nationale :N3G
(J1) Genre national :TRR
(J3) Carrosserie :PR.SREM
(K) Numéro de la réception par type :P-2822.06.00
(P1) Cylindrée (cm3) :12 419
(P2) Puissance nette maximale (kW) : (353 - 353 - 397)353
(P3) Source d'énergie :G.O
(P6) Puissance administrative (CV) :33
(S1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) : (2, sur demande : 3)2
(U1) Niveau sonore à l'arrêt dB(A) : moteur ER (89) moteurs E - F (90)89
(U2) Régime de rotation du moteur lui correspondant (mn-1) :1425
(V7)
(V9) Classe environnementale : moteurs ER (0555*0651C) E - F (0555*0651E).....0555*0651C

est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota) ;

La réception de ce véhicule ne peut être interprétée comme une condition suffisante à l'octroi d'une autorisation de transport exceptionnel. Cette dernière ne pouvant être donnée qu'aux seuls véhicules dont le poids excède les limites réglementaires, lorsqu'ils transportent des objets indivisibles ; Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'article R433-1 du Code de la Route dans les conditions ci-après pour les couples 19000/40000 et 19000/44000

Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat :néant

Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat : (50000 - 52000 - 60000)60000

sort de nos usines le :
pour être livré à :

FAIT A EVRY, LE 16/07/2009

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat, le procès verbal de réception par type.

Rappel : toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R312-1 à R312-25, R314-1 à R317-7 R317-15 à R317-17 et R318-1 à R318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration à la préfecture
- le cas échéant d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions,